

LE TRAIT D'UNION



© Benoit GRANIER Matignon



É Chères Varennoises, Chers Varennois,

Les mois se suivent et malheureusement se ressemblent !!

D Sur le dernier bulletin, j'avais formulé l'espoir d'une amélioration de la situation en 2021, aujourd'hui je ne suis plus sûr d'avoir vu juste sur les délais.

I Pourtant la situation de notre département au regard de la pandémie semble stabilisée, et les tests massifs pratiqués en fin d'année permettaient un regain d'optimisme.

T Cependant, la politique de santé étant ce qu'elle est, nous sommes nombreux à attendre de pouvoir être vaccinés, la commune est prête à mettre en place les aides logistiques nécessaires mais les vaccins manquent cruellement, même si la situation s'améliore lentement.

O Du coup, au fil des annonces gouvernementales, notre mental fait le yoyo entre espoir et résignation.

Tout cela complique la gestion quotidienne et apporte des perturbations dans les différents chantiers en cours, même si chacun peut se rendre compte que les transformations se poursuivent pour donner à tous un cadre de vie plus agréable.

Des dossiers importants, (cession de la base vie de l'ex DA277, maison des frères maristes, entrées de ville, terrains de tennis couverts) débutent ou se poursuivent, vous le verrez dans les pages suivantes.

Les projets culturels et festifs, les animations associatives, les échanges amicaux sont prêts à être lancés, seule la levée des interdictions actuelles se fait attendre pour se rapprocher de « la vie d'avant », mais reconnaissons que le temps devient très long pour la majorité d'entre nous.

Dans ce contexte, vos élus font le maximum pour conserver les équilibres budgétaires et aller chercher toutes les subventions possibles, optimiser les ressources humaines et matérielles de la collectivité, poursuivre les investissements indispensables et prioritaires.

Dans le même temps, les agents communaux donnent le meilleur d'eux-mêmes pour conserver une commune attractive et rendre un service de qualité aux habitants en respectant toutes les mesures prudentielles, qu'ils en soient remerciés.

Et puis, quand même, il faut avouer que la réception mi-janvier de trois Ministres, dont le Premier d'entre eux, des Présidents de la Région AURA et du Département de l'Allier et les félicitations et encouragements reçus à cette occasion nous ont mis pas mal de baume au cœur et ont décuplé notre envie de réussir toutes les actions engagées.

Nous sommes dans un tunnel, nous en sortirons c'est certain, mais quand est la question qui reste sans réponse. Nous allons donc, tous ensemble, continuer à nous adapter !

Bon courage et bonne lecture à tous. Prenez soin de vous et de vos proches

Roger LITAUDON, Maire

COMMUNICATION, RESSOURCES HUMAINES, PRÉVENTION DES RISQUES, ÉDUCATION, RESTAURANT

Jean-Noël MONIER, Maire Adjoint délégué

PERMANENCES :

chaque lundi de 14h à 17h et mercredi de 9h à 12h et sur rendez-vous

BULLETIN MUNICIPAL

Vous avez été certainement surpris de recevoir le Bulletin municipal au mois de mars, alors qu'il aurait dû être dans votre boîte aux lettres fin janvier, début février au plus tard. La période que nous vivons avec la Covid-19 n'a pas simplifié la tâche pour respecter les délais... Veuillez-nous en excuser.

Je tiens également à signaler que l'encart publicitaire d'un de nos fidèles annonceurs, l'entreprise TUILIER, plomberie chauffagiste sanitaire (0470450418) a été oublié et je présente au nom de la Commune nos excuses à l'entreprise.

LE PERSONNEL

Le virus de la Covid-19 perturbe toujours les services malgré les matériels de protection et gestes de distanciation physique. Mais tous continuent de fonctionner et s'adaptent aux nouveaux protocoles envoyés par l'Administration (Préfecture, Ministère de l'Éducation nationale, ...). Tout le monde dépasse les difficultés et force, engagement et adaptabilité sont vraiment la devise de tous pendant cette période compliquée.

Accueil de la Mairie

Compte-tenu de la faible fréquentation du service Accueil/État-civil de l'Hôtel de Ville certains jours de la semaine (notamment le mardi après-midi), ce service est désormais fermé au public pendant cette demi-journée en complément du jeudi après-midi déjà fermé depuis de nombreuses années. Toutefois, les agents municipaux Jeanne Odile DEPALLE et Sandrine CHERVIN, continueront à travailler sur leurs tâches administratives pendant cette clôture. Quoi qu'il en soit, le service Accueil/État-civil continue d'assurer une ouverture quotidienne au public du lundi au vendredi. Le détail des horaires est indiqué dans le dernier bulletin municipal.



Sandrine CHERVIN



Journée découverte des élus

Le 12 février 2021 a été une demi-journée de découverte des services municipaux par un groupe d'élus du Conseil municipal. Un moment fort de rencontres qui a permis de mieux comprendre le fonctionnement et le travail complexe et exigeant des différents agents spécialisés dans leur domaine d'activité. Le « guide » de cette visite était Valérie GOUBY, Directrice Générale des Services.

In memoriam : ces anciens employés communaux nous ont quittés depuis le début de cette année :

Firmin LISTRAT, Gardien du cimetière, le 23 janvier 2021,

Jeanne-Marie MARQUET, Employée au restaurant municipal, le 1^{er} février 2021,

Bernard JULIEN, Chef de la police municipale, le 7 février 2021.

RENCONTRES DE QUARTIERS

Les rencontres de quartiers sont planifiées sur plusieurs sites de Varennes les 3, 10, 17 et 24 avril. Ces moments d'échanges permettent d'évoquer tous les sujets qui tiennent à cœur aux Varennois. Une réponse est donnée sur place dans la mesure du possible, ou dans les meilleurs délais si une étude est requise. N'hésitez pas à venir, la voix est libre ! Le détail des sites de ces rencontres est indiqué sur le bulletin municipal, sur Internet, sur le panneau lumineux et sur IntraMuros.



COMMUNICATION

Grâce à Intra-muros, retrouvez en un clic toutes les informations relatives aux professionnels de santé, commerces, services, artisans et tout ce que vous recherchez sur Varennes ! N'hésitez pas à me faire parvenir vos remarques pour toute inscription ou modification de votre annonce. Elle est gratuite !

Les alertes ou renseignements utiles sont consultables dans l'onglet « journal ». Vous y trouverez par exemple des avertissements sur les alertes météo, les comptes-rendus des conseils municipaux...

Varennes/Allier



Rencontres de quartiers avec la municipalité
Venez-vous informer et rencontrer vos élus

SAMEDI 3 AVRIL 2021 :

De 9H À 12H : Stade de Beauvay,
De 14H À 17H : Square de Vouroux,

SAMEDI 10 AVRIL 2021 :

De 9H À 12H : Chazeuil (Parking de l'ex-Étape),
De 14H À 17H : Place de la Mairie,

SAMEDI 17 AVRIL 2021 :

De 9H À 12H : Carrefour les Haies Basses, RN7 (station AVIA),
De 14H À 17H : Parking Impasse de l'Économie,

SAMEDI 24 AVRIL 2021 :

De 9H À 12H : Le Moulin Vaque,
De 14H À 17H : Parking Carrefour Market





Un moment très important de l'actualité varennoise a été la visite le 16 janvier du Premier Ministre, Jean CASTEX, de la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, Jacqueline GOURAULT, et de Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques. Ils étaient accompagnés par les Présidents de la Région AURA et du Département de l'Allier, Laurent WAUQUIEZ et Claude RIBOULET. Un tel déploiement de personnalités aide à faire connaître la Commune, citée sur des chaînes d'information nationale et permet aux élus locaux de défendre en direct les projets du territoire (ce que n'a pas manqué de faire Roger LITAUDON). La dernière visite importante dans notre cité était la venue du général De GAULLE le...17 avril 1959 !

LES ÉCOLES

La municipalité travaille en étroite collaboration avec les Directrices et ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisées des Ecoles Maternelles).

Ces rencontres régulières permettent un suivi des points à améliorer pour que l'encadrement travaille dans les meilleures conditions, avec un but ultime : l'éveil des enfants.

Après une première visite de Monsieur IZANS, Inspecteur de l'Education Nationale pour la circonscription de Moulins II, des données structurelles ont été mises en évidence. Une baisse des effectifs des classes maternelles et des tout-petits fait que la fermeture d'une classe maternelle à l'école des Deux Erables devient inéluctable. Seulement 75 enfants sont répartis sur 5 classes (2 aux Quatre Vents et 3 aux Deux Erables), soit une moyenne de 15 élèves. Cette moyenne est de 21 à 22 pour l'ensemble du Département, avec des pointes à 26-28.

Un comité de pilotage comprenant les Directrices des écoles maternelles, Monsieur L'Inspecteur de Moulins II, les Représentants des parents d'élèves des 2 maternelles, des élus (Maire + Adjoint en charge de l'Education + Conseillers membres de la commission Education), les Délégués Départementaux de l'Education Nationale (D.D.E.N.) des écoles maternelles, la Directrice du Pôle Famille et la Directrice Générale des Services s'est réuni une première fois lundi 1^{er} février afin de discuter de la meilleure organisation qui soit.

Le bien-être et l'épanouissement des enfants restent les objectifs que se fixent les Directrices et leurs équipes pédagogiques, grâce à leur expertise professionnelle.

Ainsi, le premier projet envisagé serait un pôle « toute petite enfance » situé aux Quatre Vents faisant le lien depuis la Crèche Brin d'Eveil à proximité, puis, en grandissant, les enfants se dirigeraient vers l'école des Deux Erables, elle-même sise en face de l'école élémentaire George SAND.

Les petits garderaient ainsi leurs copains/copines tout au long de leur scolarité, ceci même en changeant de lieu. A noter que Monsieur IZANS se dit prêt à revoir les moyens de l'Education nationale si le nombre des enfants repartait à la hausse dans les petites classes.

Pas de vacances de février pour les électriciens et peintres des services techniques municipaux ! Ils ont profité en effet de celles-ci pour rénover entièrement une salle de classe de l'école des Quatre Vents. Ceci pour ne pas perturber les enfants ni les enseignants. Le sol sera gris clair, les murs tout blancs et le mobilier bleu. De quoi recevoir les petits dans un cadre tout neuf !

Enfin, une surprise organisée par la municipalité, au mois de mai, attend les grands de CM2 qui franchiront le cap important que représente l'entrée au collège.

Mais chut ! Photo promise au prochain « Trait d'union »...

Inscriptions scolaires

A l'attention des parents qui veulent inscrire leur (s) enfant (s) dans les écoles maternelles et élémentaire varennoises : les inscriptions se feront jusqu'au 1^{er} juin. Rendez-vous au Pôle famille à la Mairie où Anne-Sophie CHAVAILLON*, Responsable du service vous recevra. Veuillez-vous munir du livret de famille, justificatif de domicile, et carnet de santé de l'enfant. (* Joignable au 04 70 47 72 04).

INFORMATION GENDARMERIE

Dans plusieurs régions du territoire national, des personnes âgées ont reçu la visite ou un appel d'une personne usurpant l'identité d'un personnel de santé ou secrétaire de Mairie et demandant de rappeler sur un numéro de téléphone surtaxé ou encore le paiement de l'acte médical à venir lors d'un démarchage physique.

« Ne prenez pas rendez-vous, c'est une escroquerie » alertez la Gendarmerie.

Actuellement, la vaccination se fait gratuitement, dans les centres dédiés ou bus itinérant.

Si vous avez fixé un rendez-vous à votre domicile, prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Lors de la séance du Conseil municipal du 11 février dernier, s'est déroulé le D.O.B. (Débat d'Orientations Budgétaires), exercice imposé pour les communes de 3 500 habitants et plus et permettant de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation.

Voici quelques éléments que les élus varennois devront prendre en compte pour construire le budget 2021.

- Sur les dépenses de fonctionnement

Il faut prendre en compte la poursuite de la pandémie (fournitures de masques, achat de virucides, ...) ainsi que les modifications du tableau des effectifs (départ en retraite, départ négocié, remplacements, ...) et la dernière revalorisation des grilles indiciaires de certains personnels de la collectivité.

- Sur les recettes de fonctionnement

Après une forte baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) entre 2014 et 2020, privant la Commune de plus 1 300 000 € sur la même période, une stabilité est attendue sur l'ensemble des dotations de l'Etat (DGF + Dotation de Solidarité Rurale).

Le parc immobilier communal, comprenant pas moins de 20 logements (hors gendarmerie) et des locaux à usage commerciaux, est intégralement loué et, malgré la perte du loyer de la Trésorerie à compter du 1^{er} juillet 2021, devrait rapporter 175 000 € en 2021.

La Commune devrait aussi bénéficier d'une prise en charge d'une partie des salaires sur les contrats aidés signés dans le cadre du Plan de Relance.

- Sur les dépenses d'investissement

Outre l'inscription de l'achat de la propriété de la Maison des Frères Maristes à hauteur de 750 000 € + les frais d'actes notariés + une provision pour les travaux de la 1^{ère} tranche estimée à 2 225 850 € HT, il faudra prévoir les frais d'actes notariés pour la cession à l'euro symbolique de la zone vie ainsi qu'une provision pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour planifier les travaux à réaliser.

De plus, la 2^{ème} phase des aménagements des entrées de ville va être enclenchée pour 600 000 € TTC. A ces crédits s'ajoutera l'enveloppe annuelle de renouvellement d'équipements.

- Sur les recettes d'investissement

Dans le cadre du Plan de relance, divers Appels à Projets sont ouverts, par les partenaires financiers, et sur lesquels la Commune doit se positionner pour financer les projets structurants qu'elle souhaite mener. Le legs de Mme SAULNIER ainsi que la soulte obtenue suite au déclassement de la Nationale 7 et d'une partie de route départementale devraient venir compléter ces financements.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

En raison du contexte sanitaire provoqué par la Covid-19, la loi reporte à juin 2021 les élections départementales et les élections régionales prévues initialement en mars 2021.

1^{er} tour dimanche 13 juin

2nd tour dimanche 20 juin



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

L'affiche présente deux jeunes, un garçon et une fille, souriants. À leur droite, il y a deux logos : 'OBJECTIF CITOYEN LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ' et le logo du 'MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS'.

RECENSEMENT DES JEUNES

Il est rappelé que tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie du domicile.

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté, vous devez vous présenter dès votre seizième anniversaire, au secrétariat de mairie, aux jours et heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, les lundis et mercredis de 13h30 à 18h00 ou le vendredi de 13h30 à 17h00), muni du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité.

Pour rappel, l'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription de tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

LES TRAVAUX EN COURS...

ENTRÉES DE VILLE - ASSAINISSEMENT

Les travaux d'aménagement Square du Fragne débutés en novembre 2020 se sont achevés le 27 janvier 2021. Ceux concernant le Square de Vouroux sont encore en cours et doivent s'achever courant avril 2021.

Ces aménagements ont été financés par l'Etat, la Région AURA, le Département de l'Allier, la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire ainsi que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (sur la partie assainissement).

La phase 2 de ces travaux devrait intervenir au mois de septembre 2021 du Square du Fragne jusqu'à l'intersection des Haies Basses et des Luteaux, avec sur cette même intersection la création d'un plateau ralentisseur. Avant de démarrer ces travaux il va être procédé à la réhabilitation des réseaux d'assainissement (par la mise en séparatif des réseaux de l'Avenue de Lyon et du lotissement « Les Luteaux », d'eau potable et l'enfouissement des réseaux (EDF - fibre)).

COURTS DE TENNIS

Après la première phase qui consistait en l'élagage de quelques arbres par le personnel des espaces verts pour la mise en place de la base vie, qui accueillera les diverses entreprises en charge du gros œuvre (notamment pour l'enfouissement de micro pieux devant soutenir les structure, charpente et bardage), le chantier a débuté le 15 mars 2021. Ces travaux sont supervisés par le cabinet d'architecture DARQUE de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

TRAVAUX EN RÉGIE

→ Réfection durant les vacances scolaires de février, d'une classe de l'école maternelle des 4 Vents. Ces travaux ont consisté à reprendre l'électricité, repeindre les murs et changer le revêtement de sol.

→ Rue Claudius Tury remplacement des anciens arceaux non homologués, par 30 barrières de ville. Ce remplacement fait suite à un diagnostic « voirie accessibilité ». Les potelets situés Rue de l'Hôtel de Ville ont été repeints de la même couleur, et ceux implantés Rue du 4 Septembre démontés.

→ Pont du Fragne mise en place aux deux extrémités d'une signalétique indiquant le cours d'eau du « Valençon ».

→ Edification en régie, chemin des « Badats », d'un boviduc afin de faciliter le passage des randonneurs sans perturber le changement de prairie des bovins. Signification du terme boviduc : BOVIS = bovin - DUCERE = conduire.

Par ailleurs, les membres de la commission travaux se sont rendus au cimetière afin de valider l'emplacement du columbarium en cours d'acquisition.



...et autres entreprises

RÉSEAU S.N.C.F OPÉRATION RENOUVELLEMENT DE VOIE

Depuis le 22 février et ce jusqu'au 24 avril 2021, SNCF réseau effectue des travaux de renouvellement de voie sur la ligne ferroviaire Moulins - Saint-Germain-des-Fossés. Ces travaux visent à remplacer les composants usés de la voie (ballast, traverses en béton armé, rails).

L'entreprise en charge de ces travaux est installée sur une parcelle de la zone d'activités de la Feuillouse.

Varenes-sur-Allier est concernée par cette opération qui doit se réaliser courant mars, les semaines 10, 11 et 12. Une réunion de présentation a eu lieu le 4 février 2021, où il a été précisé que la plage horaire des travaux s'étendrait de 21 heures à 6 heures. Seules les nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi ne seront pas travaillées.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES, ANNÉE 2021

Le concours des Maisons fleuries a pour objet de récompenser les actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement de parcs, jardins et balcons.

Agenda du concours :

- Juin : date limite d'inscription auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville
- Fin juillet début août : passage du jury
- Dernier trimestre 2021 : remise des prix.

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE DYNAMISATION DE L'EMPLOI, INTERCOMMUNALITÉ, SPL

par François ATHAYNE, Maire-Adjoint délégué

PERMANENCES :

chaque lundi de 14h à 15h et sur rendez-vous

COMMERCE

Malgré la situation sanitaire, le dynamisme de nos entrepreneurs ne se dément pas.

A ce titre, notons l'ouverture (vers le 15 mars) à l'angle des rues Louis BLANC et Antoine FAYARD, d'une laverie automatique. Son nom : **Bulles de savon**.

L'Auberge de l'Orisse a, quant à elle, été reprise depuis le mois de novembre. L'établissement est désormais tenu par Monsieur et Madame SUEUR, couple de gérants venant de Brioude. Pour l'instant seul l'hôtel fonctionne ; lorsque la restauration pourra ouvrir, ils proposeront une cuisine traditionnelle midi et soir ainsi qu'une carte plus élaborée le week-end (tél 04 70 45 05 60), ainsi que diverses animations.

En centre bourg et sur la zone commerciale, plusieurs autres projets d'implantations ou reprises sont en cours. Nous en parlerons lorsqu'elles seront finalisées.



ÉCO CENTRE

Sur l'**Eco Centre**, **NSE** a étendu son activité en louant un 3^{ème} bâtiment. De même, **TMDA** double sa surface, et une piste moto qui sera exploitée par l'auto-école **Damien DESMARAIS** vient d'être créée.

Le Bâtiment tertiaire est désormais ouvert et **ACB Com**, entreprise de communication, est le 1^{er} locataire installé. Cinq autres (dont la SPL) vont prochainement la rejoindre.

Dans l'espace de Co-working, en partenariat avec Pôle emploi, plusieurs demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA participent à une formation de remise à niveau depuis le 11 février. Deux organismes locaux interviennent tous les mardis et les jeudis pour aider ces personnes à retrouver un emploi.

La Communauté de Communes, quant à elle, s'est engagée en soutenant les entreprises du territoire impactées par une fermeture administrative à compter de novembre 2020, par l'octroi d'aides financières. Plus de 50 activités en ont déjà bénéficié. La Communauté de Communes demeure à l'écoute des entreprises afin de les conseiller et les accompagner dans leurs démarches (tél 04 70 45 00 99).

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Le Marché des Producteurs (MPP) en association avec la Chambre d'Agriculture de l'Allier est programmé pour le **25 juin** au lieu habituel Place de l'Hôtel de Ville. Souhaitons que l'évolution de la pandémie permette son maintien.

CULTURE, LOISIRS ET ANIMATIONS

par Geneviève DESVIGNE, Maire-Adjointe déléguée

PERMANENCES :

Le mardi de 10h à 12h et sur rendez-vous

NOS RENDEZ-VOUS CULTURELS

Nous sommes tous conscients que la crise liée à la Covid-19 frappe très sévèrement la vie de nos communautés, tous les lieux culturels souffrent des interdictions, des confinements et l'incertitude demeure quant à la reprise de nos activités dans ce domaine.

Quoiqu'il en soit, vous avez dû recevoir le guide « Saison culturelle 2021 » et malgré cette pandémie, il vous sera proposé tout au long de l'année des manifestations culturelles variées afin de recréer du lien social et contribuer à notre bien-être.

La culture est un des secteurs les plus touchés, notre rôle pour tous ceux qui le souhaitent, est d'aider les acteurs (artistes et intermittents de spectacle) en souffrance, de les accompagner en ces temps difficiles par notre présence lors de leurs manifestations afin de surmonter cette crise, de les applaudir chaleureusement pour leur performance, car ils sont là pour nous, pour nous aider à trouver du sens face à cette terrible pandémie, pour nous faire rêver le temps d'un spectacle de magie, d'un concert et autres représentations toutes aussi enrichissantes et captivantes.

Combien d'artistes ne s'en relèveront pas physiquement et économiquement...

Depuis le début de cette pandémie, ce virus nous a enlevé des personnalités de la culture qui se sont éteintes en 2020 comme Manu DIBANGO, saxophoniste et chanteur camerounais, Jacques PELLEN, guitariste et compositeur, ainsi que CHRISTOPHE, auteur-compositeur, chanteur et occasionnellement comédien français.

Mais la vie continue dit-on, alors plus que jamais soyons optimistes...

Peut-être subissons-nous encore des annulations de spectacles, des reports d'événements devant l'incertitude de la progression du virus, mais si les règles gouvernementales nous le permettent et si ce fichu virus nous laisse tranquilles, nous nous retrouverons avec plaisir lors des manifestations à venir.

A très bientôt de vous compter parmi nos spectateurs.

En attendant un quasi-retour à la normale prenez soin de vous.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Mars-avril - Exposition « Les abeilles », MÉDIATHÈQUE - Entrée Libre
- Mai-juin - Exposition « Outre-mer », MÉDIATHÈQUE - Entrée Libre
- Le 30/04 à 15H00 - Balade Délices sauvages - Départ médiathèque - Entrée Libre
- Le 21/06 à 18H30 - Fête de la musique - SALLE RENÉ FALLET et PLACE DU BICENTENAIRE - Entrée Libre

SPORT, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE

par Aude PARRET BONMARTIN, Maire-Adjointe déléguée

PERMANENCES :
chaque vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES ASSOCIATIONS

Selon une enquête de la banque des territoires, la période exceptionnelle que nous vivons depuis le mois de mars 2020, inédite aussi bien pour les parents que pour les enfants et les jeunes, marquera probablement la génération actuelle aussi bien comme un moment « spécial » et produira selon les experts des séquelles qu'il faudra surveiller, mesurer et accompagner. C'est une crise sanitaire qui sera aussi une crise sociale majeure qui fragilise l'avenir des jeunes. Le paradoxe, c'est qu'ils ont relativement moins de risques sanitaires de la Covid-19 alors que les effets sociaux et économiques de la crise sanitaire, les impactent lourdement. Un des constats également relevés est que cette crise a fortement augmenté les inégalités entre les hommes et les femmes.

Selon les textes de l'OMS, la santé peut se définir comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » et représente « l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelle que soit sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale ». Cette définition a été promulguée en 1946. Elle implique donc la satisfaction de tous les besoins fondamentaux de la personne, qu'ils soient affectifs, sanitaires, nutritionnels, sociaux ou culturels.

6 enfants sur 10 sont de plus en plus sédentaires et 14% des jeunes déclarent n'avoir pas fait de sport durant la période de confinement ; ce taux passe à 20% pour les lycéens. Le sentiment du risque d'affronter des difficultés dans l'avenir est largement partagé chez les jeunes. 60 % d'entre eux estiment qu'ils auront une vie moins facile que leurs parents. Mais ils refusent majoritairement (81 %) de se reconnaître dans l'appellation « Génération Covid-19 ».

C'est peut-être la catégorie des adolescents qui a subi un fort impact psychologique, scolaire, relationnel, physique. Leur caractéristique principale réside dans la découverte à cet âge-là de son propre corps et surtout de la sociabilité extra-familiale, les pairs qui concourent dans la construction sociale des adolescents.

Enquête ANIMAFAC : Sans surprise, la crise sanitaire a eu un impact majeur sur le déroulement des activités : annulation de projets et d'événements (87%), nécessité d'adapter les activités en se conformant aux mesures sanitaires en vigueur (20%), difficultés à mobiliser (14%)... Mais pour la grande majorité d'entre elles, les associations se sont rapidement adaptées au contexte. Les besoins exprimés par les associations sont clairs : être informées de l'évolution des mesures et des dispositifs à mettre en œuvre, bénéficier de locaux adaptés aux consignes sanitaires et du matériel nécessaire au respect des gestes barrières (masques, gel hydro-alcoolique etc.), disposer davantage de soutien financier et s'appuyer sur ces acteurs pour renforcer la visibilité de l'association et de ses projets. Concernant l'impact financier de la crise, au 15 octobre 2020 14% des associations déclaraient rencontrer des difficultés financières depuis le début de la crise. En cause, la baisse des recettes (39%), majoritairement due à l'annulation ou au report d'événements permettant de financer les projets de l'association, la baisse ou le non-renouvellement de subventions (35%), et l'augmentation des dépenses liées à la mise en conformité des activités avec les mesures sanitaires (22%).

À la même date, 56% des participants déclaraient ne pas rencontrer de difficultés financières particulières.

La situation aujourd'hui :

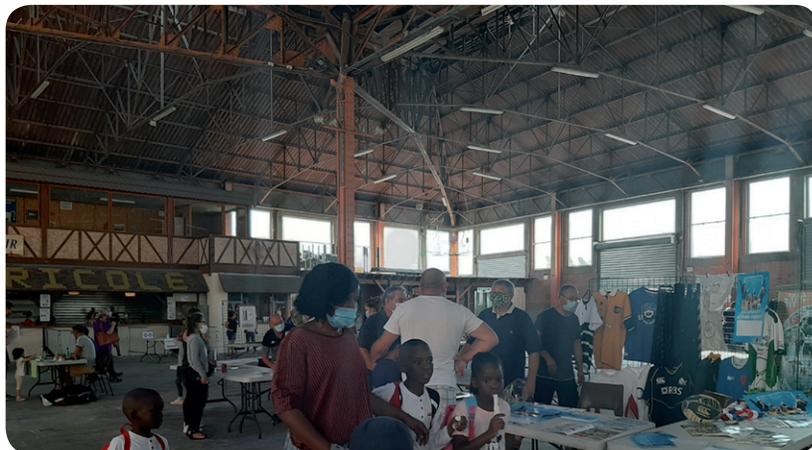
- Des bénévoles moins nombreux face à des besoins croissants notamment auprès des personnes fragiles.
- Une campagne de vaccination lancée avec un calendrier et des publics prioritaires, aujourd'hui parmi les plus de 50 ans
- Le vaccin est une façon de protéger les bénévoles, de donner de la sérénité et de la sécurité à leur engagement. Pour certains, une condition pour qu'ils reprennent leur action sur le terrain.
- Des adhérents totalement désengagés

L'aide de la municipalité :

- Mettre en place des actions fortes à destination du jeune public (12/20 ans)

Soutenir financièrement et moralement les associations locales

- Créer de nouveaux centres d'intérêts via des manifestations coopératives et conviviales inter-associations
- Continuer à mettre à disposition les salles et installations municipales gratuitement
- Renforcer le forum des associations
- Relancer les activités avec un public associatif de plus en plus impliqué grâce à la vaccination pour la protection des plus âgés et vulnérables, en s'adaptant au mieux aux diverses demandes



ACCUEIL DE LOISIRS LES MILLE ET UNE MAINS

Vacances de printemps 2021

L'accueil de loisirs proposera aux enfants de nombreuses activités durant les vacances de Printemps, du 12 au 23 avril 2021.

Durant cette année scolaire 2020-2021, l'équipe d'animation souhaite sensibiliser les enfants aux différentes saisons. Pour cette période, le rôle de la nature au Printemps sera mis en avant.

Vous pouvez, dès à présent, inscrire votre ou vos enfants !

Afin de faciliter notre organisation, l'équipe d'animation vous remercie de bien vouloir effectuer vos inscriptions **avant le mardi 7 Avril**.

Nous recommandons fortement d'apporter chaque jour :

Sac à dos, bouteille d'eau /gourde et vêtements de rechange (pour les petits)

Pensez à habiller vos enfants avec une tenue adéquate en fonction du temps et des animations programmées.

Nous vous rappelons que les enfants sont accueillis à partir de 3 ans et jusqu'à l'anniversaire des 12 ans.

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.

Les inscriptions se font à la journée. Le tarif est calculé en fonction des revenus.

QUESTIONNAIRE ABS

En octobre dernier un premier questionnaire avait été déposé dans les boîtes à lettres des Varennois afin de recenser les besoins des 65 ans et plus.

Les résultats sont en cours de dépouillement et feront l'objet d'une restitution publique lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Afin de compléter cette analyse, les élus varennois travaillent actuellement avec les partenaires institutionnels (CAF de l'Allier, Département, CPAM, ...) afin d'avoir un recensement des besoins non couverts pour une population varennoise élargie.

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

L'association a été créée en 2016, un groupe de bénévoles rend des visites ou téléphone (surtout en cette période de pandémie) aux personnes âgées seules ayant des enfants habitant loin ou n'ayant plus de famille. Beaucoup ont besoin de parler afin de rompre la solitude si dure à supporter.

L'association permet à ces personnes de vieillir le plus sereinement possible dans l'échange et le partage, à reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure.

Les visites ont lieu au rythme des bénévoles qui se réunissent une fois par mois pour faire le point.

Dès la pandémie terminée, « Les Petits Frères » pourront reprendre les rencontres autour d'un café et de friandises environ tous les 15 jours à leur local sis 19 Rue de Vouroux à Varennes.

Il est nécessaire d'occasionner des rencontres, c'est un échange essentiel pour apporter un peu de bonheur.

Les bénévoles visitent également les personnes en EHPAD, une convention a été signée avec la direction.

Renseignements : 06 29 61 32 94 ou 06 46 90 57 82

PERMANENCE DU SECOURS CATHOLIQUE

Une équipe du Secours catholique est présente depuis le 19 janvier 2021 sur la Commune de Varennes-sur-Allier.

Des permanences sont organisées tous les mardis de 14h00 à 16h00 à la Salle Vatican II au 24 Rue Claude LABONDE pour accueillir toutes les personnes dans le besoin, pour les écouter et voir ensemble s'il y a des solutions pour les aider. Les Communes ci-après sont couvertes par l'équipe de Varennes-sur-Allier :

Boucé, Châtelperron, Chavroches, Cindré, Gouise, Jaligny-sur-Besbre, Langy, Montaigu-le-Blin, Montoldre, Rongères, Saint-Gérard-de-Vaux, Saint-Gérard-le-Puy, Saint-Léon, Saint-Loup, Sanssat, Sorbier, Thionne, Treteau, Trézelles, Varennes-sur-Allier et Varennes-sur-Tèche.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements : 07 56 27 23 74 ou equipelocale.varennes@secours-catholique.org

CAMPAGNE D'ÉTÉ DES RESTOS DU COEUR

La campagne d'hiver, aux restos du cœur de Varennes-sur-Allier, s'est terminée le 12 mars dernier.

Le début de la campagne d'été 2021 est prévue les mardis de 14h00 à 17h30 à compter du mardi 30 mars 2021.

Inscriptions sur rendez-vous afin de limiter les contacts et les files d'attentes : 07 81 07 10 64

VACCINATIONS À VARENNES-SUR-ALLIER

Depuis le 10 mars 2021, la Commune de Varennes-sur-Allier accompagne les professionnels de santé dans la mise en œuvre de la vaccination en participant au recensement des personnes volontaires pour se faire vacciner et remplissant les conditions fixées par les services de santé publique.

Si vous avez 55 ans et plus*, si vous souhaitez vous faire vacciner contre la Covid-19 avec le vaccin Astra-Zeneca, vous pouvez vous inscrire en appelant, uniquement les lundis, mercredis ou vendredis, entre 14h00 et 16h00, le 04 70 47 72 00.

Il reste entendu que les patients présentant une ALD (Affection Longue Durée) seront prioritaires.

*Sous réserve de modification des directives gouvernementales

ACCUEIL DE LOISIRS DE VARENNES-SUR-ALLIER

